

## BUREAU DU CLIS

### REUNION DU 25 juin 2001-COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Bernard FITOUSSI, Préfet de la Meuse,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- Mme Sylvie MALFAIT-BENNI, conseillère générale de la Meuse,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt,
- M. Claude COLLIN, CEDRA,
- M. Gérard HERISSON, représentant M. FRANVILLE, CDR 55,
- M. Pascal WOJCIK, CFDT Meuse,
- M. Jack-Pierre PIGUET, directeur du laboratoire ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- Mlle Sandrine SOEHNLEN, CLIS,

Etaient excusés :

- M. Jean-Paul GEOFFROY, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Marcel LAMBINON, Président de la CCI de la Haute-Marne,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Joël CAS, AEMHM,
- M. Jean MALOLEPSZY, CGC,
- Le représentant de la DRIRE.

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 14 mai 2001.

M. COLLIN souhaite que les comptes-rendus fassent état des éventuels désaccords qui peuvent survenir entre membres du bureau.

2) Comptes-rendus des déplacements du CLIS.

- Visite en Suède (centre d'essais pour conteneurs, laboratoire d'Aspo, rencontre avec des représentants de la commune d'Oskarshamn) :

M. LHERITIER tient à souligner d'une part la qualité de l'accueil, d'autre part l'intérêt de cette visite, en remarquant notamment l'avance des Suédois, avec des résultats pour le conditionnement (qu'en est-il en France ?), un laboratoire souterrain opérationnel depuis 1995, des essais sur la réversibilité et le choix en cours d'un site de stockage.

M. HERISSON confirme l'avance prise par les Suédois et souligne le contexte particulier d'Oskarshamn, où la population dispose selon lui d'une forte culture du nucléaire (réacteurs, centre d'entreposage pour le refroidissement du combustible irradié, laboratoire d'Aspo, centre d'essais des conteneurs) et font une grande confiance aux organismes en charge de la gestion des déchets, ce qui n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble du pays.

En réponse à M. COLLIN, M. LHERITIER indique que les choix suédois sont différents des choix français, avec notamment l'absence de retraitement, l'entreposage en subsurface du combustible pour refroidissement pendant 40 ans et le stockage prévu à proximité, en deux étapes (expérimentales avec 10% des déchets, puis opérationnel le cas échéant). De plus, les communes candidates à l'implantation du centre disposent d'un droit de veto.

Compte-tenu de l'intérêt de cette visite et du nombre de personnes n'ayant pas pu y participer, il est décidé d'organiser un autre déplacement en Suède fin 2001 ou début 2002.

- Visite du chantier du laboratoire :

A l'invitation du CLIS, 4 groupes réunissant 72 personnes se sont rendus sur le site du laboratoire les 5 et 7 juin, pour une présentation des travaux effectués, du planning des opérations et des expérimentations que l'ANDRA mettra en œuvre. Ils ont également fait le tour du chantier, avec des restrictions dues à des raisons de sécurité autour des puits, mais jugées excessives par M. FERNBACH.

Il est décidé d'organiser à l'automne pour les membres du bureau une visite complète du site avec accès au puits et point sur la présence et la circulation d'eau.

### 3) Propositions pour le secrétariat scientifique et la formation.

Pour le secrétariat scientifique, M. le Préfet propose de procéder à un appel à candidatures auprès d'organismes universitaires ou de recherche à partir d'une fiche de poste, et de constituer un comité de sélection afin d'opérer un choix.

Pour le programme de formation des membres du CLIS, il propose de procéder selon les mêmes modalités, à partir d'un appel à projets.

Ces propositions sont acceptées.

#### 4) Projet COWAM.

M. DOSE rappelle les objectifs du projet (améliorer les processus de décision en associant davantage les collectivités locales ou les populations concernées) et les suites éventuelles dès 2003 (recommandations de la Commission Européenne aux Etats), et les raisons pour lesquelles il a souhaité y participer, en liaison avec le Conseil Général de la Meuse (présence de représentants français afin d'essayer de rattraper le déficit démocratique, intérêt d'y associer le CLIS) et a proposé que le troisième séminaire se tienne à Bar le Duc, fin 2002.

M. le Préfet suggère que le séminaire puisse être organisé par le CLIS, en partenariat avec le Conseil Général, la ville de Bar le Duc et l'Union Européenne.

M. COLLIN estime que ce programme est inutile, la loi de 1991 ayant réglé la question de la consultation des populations, seul le Parlement intervenant en 2006. M. DOSE pense au contraire que tout n'est pas joué, que les choses évoluent, et qu'il est toujours nécessaire de sensibiliser au débat, aux échanges, à la contribution du public.

M. le Préfet indique que la mission du CLIS est de mieux informer la population. Le projet COWAM, par comparaison des méthodes d'information dans différents pays européens, peut aider à améliorer encore les activités du CLIS.

Pour M. ALLEMEERSCH, la protection de l'environnement n'est pas un problème politique, mais concerne tout le monde. Il est important d'associer les populations, d'autant plus que, si elles et les élus locaux s'opposent au stockage, il ne pourra pas se faire.

Les membres du bureau, à l'exception de M. COLLIN, donnent leur accord pour que le CLIS soit co-organisateur du séminaire COWAM fin 2002.

#### 5) Sécurité sur le site.

M. PIGUET présente le document diffusé aux membres du bureau, comportant les dispositions générales de gestion de la sécurité du chantier, le plan de secours interne (scénarios d'accident, fiches action), ainsi que les conditions d'accès aux puits.

En réponse à M. LHERITIER, M. le Préfet indique que le personnel des SDIS suit un entraînement spécifique pour les interventions au fonds.

6) Questions diverses.

- M. le Préfet présente l'exécution du budget 2000, qui fait apparaître un report pour 2001 de 1 124 330,40 F (en raison principalement de la prise en charge directement par l'ANDRA des mesures complémentaires prises dans le cadre du plan de suivi de l'environnement, le report en 2001 du colloque, le paiement en 2001 des frais afférents à l'exposition et à la retranscription de la réunion du CLIS d'octobre 2000).

Le bureau entérine les comptes 2000, accepte le report du reliquat et décide de créer une commission financière, constituée de Mme MALFAIT-BENNI et de MM. LHERITIER et WOJCIK, qui sera chargée de préparer le budget modificatif 2001 et le budget prévisionnel 2002.

- Suite à une observation de M. ALLEMEERSCH sur l'effet de serre et aux réactions de MM. COLLIN et HERISSON, il est proposé que le CLIS approfondisse la question des défis environnementaux de l'énergie.

7) Date du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau est fixée au lundi 10 septembre à 18h00 à la Préfecture de la Meuse (Salle Maginot).

M. WOJCIK demande qu'à cette occasion, un point soit fait sur l'impact économique du laboratoire. M. le Préfet espère que le coordonnateur « Grands Chantiers » sera en place à ce moment là. Il souhaite enfin que le bureau entende prochainement le Président de l'Association pour la création du Pôle scientifique et technologique.